



No de résolution
ou annotation

5 juin 2017

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 5 juin 2017 à 19 h sous la présidence du maire suppléant, Pierre Grégoire, et en la présence de la conseillère et des conseillers Céline Bourbeau, Guy Boutin, Nick Fonda, Charles Mallette, Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que du secrétaire-trésorier adjoint, Martin Lafleur. Le maire, Marc-André Martel, est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE Le 5 juin 2017 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 mai 2017
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Présentation de l'inspecteur municipal – M. Ali Ayachi
 - 5.1. Rapport des permis émis du 1^{er} janvier au 31 mai 2017
 - 5.2. 288, rue Cleevemont (PIIA-I) – Abattage d'un arbre
 - 5.3. 172, rue du Collège Sud (PIIA-V) – Rénovations
 - 5.4. 268, rue du Collège Sud (PIIA-I) – Démolition
 - 5.5. 371, rue du Collège Nord (PIIA-III) – Rénovations et démolition
 - 5.6. 439, rue Principale Sud (PIIA-V) – Application peinture
 - 5.7. 448, rue Principale Nord (PIIA-V) – Rénovations
 - 5.8. Règlement no. 236 régissant les rejets dans le réseau d'égout de la Ville de Richmond – Adoption
 - 5.9. Premier projet de règlement no. 237 modifiant les normes relatives aux enseignes, le plan de zonage et certains usages de la zone CV-3 du règlement de zonage no. 108 – Adoption
6. Gestion et administration
 - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1.1. Trottoir rue Craig - Demande
 - 6.2. Administration – Direction générale
 - 6.2.1. Groupe HBG, arpenteurs-géomètres – Assiette de voies publiques non conformes – Description technique et plan
 - 6.2.2. Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Reprise des heures supplémentaires travaillées - Demande
 - 6.2.3. 160, rue Principale Nord - Loyer
 - 6.2.4. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Restauration de berges et implantation de seuils dissipateurs – Ruisseau Pearl – Certificat d'autorisation
 - 6.2.5. Projet-pilote inter-municipal de dépôt volontaire du verre – Résolution
 - 6.2.6. Chemin de fer St-Laurent & Atlantique (Québec) inc. – Règlement sur les passages à niveau – Partage des renseignements d'information
7. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'appuis, dons, publicités, subventions et invitations diverses
 - 7.1. Le Rivage du Val St-François – Assemblée générale annuelle – Invitation
 - 7.2. The Record – 150^e anniversaire du Canada – Offre de publicité
 - 7.3. Fondation Wales – Tournoi de golf annuel – Invitation
 - 7.4. Centre d'aide aux entreprises du Val St-François – Assemblée générale d'information – Invitation



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8. Correspondances diverses
 - 8.1. Val en forme – Prends le relais – Informations supplémentaires
 - 8.2. MRC du Val-Saint-François – Bilan des collectes des matières dangereuses amassées dans le Val-Saint-François – Communiqué de presse
 - 8.3. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke – Maladie de Lyme – Informations
9. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
10. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
11. Affaires nouvelles
12. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire suppléant souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus.

2017-06-05-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Fonda et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-06-05-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 mai 2017

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 mai 2017 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire suppléant, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

M. Richard Hébert remercie les élus pour les efforts déployés pour régler le problème de circulation des poids lourds sur la rue Belmont. Il demande jusqu'à quand la saga de la paperasserie va se poursuivre avec le ministère des Transports. Le secrétaire-trésorier adjoint explique que ledit ministère comprend la réglementation alors que la Sûreté du Québec et les contrôleurs routiers ne sont pas certains de l'application et d'avoir gain de cause devant la justice. Il faut également que la Municipalité du Canton de Melbourne adopte une résolution permettant la circulation des véhicules lourds sur les chemins Burrill et Ely.

M. Guy Ouellette informe le conseil qu'il serait souhaitable d'améliorer la visibilité des enseignes de limite de vitesse sur la rue Belmont, certaines étant cachées par des branches d'arbres.

M. Richard Arsenault fait part au conseil qu'il y aura des descentes en kayak dans le cadre d'un circuit patrimonial, en collaboration avec le Centre d'interprétation de l'ardoise, et, pour ce faire, un escalier devra être aménagé comme débarcadère à la halte routière située près de la route 143 à Melbourne. Il souhaite également que la



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

municipalité demande à la MRC l'instauration d'un projet-pilote pour la collecte du verre.

5. PRÉSENTATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL – M. ALI AYACHI

5.1. Rapport des permis émis du 1^{er} janvier au 31 mai 2017

Les élus prennent connaissance du rapport des permis émis du 1^{er} janvier au 31 mai 2017 démontrant que 45 permis ont été émis pour des investissements de 1 882 530 \$ dont 2 constructions résidentielles pour 700 000 \$ et des rénovations pour 997 000 \$.

2017-06-05-03

5.2. 288, rue Cleevemont (PIIA-I) – Abattage d'un arbre

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Fonda et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, suite à la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, l'abattage d'un arbre malade devenu dangereux au 288, rue Cleevemont (PIIA-I). (Adoptée)

2017-06-05-04

5.3. 172, rue du Collège Sud (PIIA-V) – Rénovations

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, suite à la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, la construction d'un muret d'ardoises en façade du 172, rue Collège Sud (PIIA-V). (Adoptée)

2017-06-05-05

5.4. 268, rue du Collège Sud (PIIA-I) – Démolition

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, suite à la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, les travaux de démolition d'un garage au 268, rue Collège Sud (PIIA-I). (Adoptée)

2017-06-05-06

5.5. 371, rue du Collège Nord (PIIA-III) – Rénovations et démolition

IL EST proposé par le conseiller Fonda et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, suite à la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, les travaux de rénovation et de démolition au 371, rue Collège Nord (PIIA-III). (Adoptée)

2017-06-05-07

5.6. 439, rue Principale Sud (PIIA-V) – Application peinture

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, suite à la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, les travaux d'application de peinture sur le revêtement extérieur au 439, rue Principale Sud (PIIA-V). (Adoptée)

2017-06-05-08

5.7. 448, rue Principale Nord (PIIA-V) – Rénovations

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, suite à la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, les travaux de rénovation majeurs au 448, rue Principale Nord (PIIA-V). (Adoptée)

2017-06-05-09

5.8. Règlement no. 236 régissant les rejets dans le réseau d'égout de la Ville de Richmond - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 236 régissant les rejets dans le réseau d'égout de la Ville de Richmond. (Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2017-06-05-10

5.9. Premier projet de règlement no. 237 modifiant les normes relatives aux enseignes, le plan de zonage et certains usages de la zone CV-3 du règlement de zonage no. 108 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Fonda et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le premier projet de règlement no. 237 modifiant les normes relatives aux enseignes, le plan de zonage et certains usages de la zone CV-3 du règlement de zonage no. 108 et qu'une assemblée publique d'information soit tenue le 3 juillet à 18 h 45 à la salle du conseil municipal. (Adoptée)

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux, publics, immeubles et parcs municipaux

2017-06-05-11

6.1.1. Trottoir rue Craig - Demande

ATTENDU QUE le secteur des rues Craig Est, des Chênes, des Cèdres, des Saules et des Bruyères est uniquement résidentiel;

ATTENDU QUE ledit secteur est habité par des familles avec enfants;

ATTENDU QUE le secteur offre un fort potentiel de développement résidentiel;

ATTENDU QUE le secteur est ceinturé par les routes 116 (rue Craig Est) et 116/143 sur lesquelles aucune voie piétonne n'est aménagée;

ATTENDU QUE les piétons doivent emprunter la route 116 (rue Craig Est) pour rejoindre la ville;

ATTENDU QUE la sécurité des piétons est menacée par l'absence d'un corridor piétonnier délimité;

ATTENDU QUE les citoyens demandent la construction d'un trottoir;

ATTENDU QUE la route 116/rue Craig Est est sous l'autorité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE le conseil municipal est préoccupé par la sécurité de ses citoyens et par leur mobilité vers le centre urbain de la ville;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser sérieusement l'opportunité d'aménager un corridor piétonnier sécuritaire entre la route 116/143 et la rue des Chênes, le long de la route 116/Craig Est et de tenir informé le conseil municipal de leurs intentions et du résultat de l'analyse d'opportunité. (Adoptée)

6.2. Administration – Direction générale

2017-06-05-12

6.2.1. Groupe HBG, arpenteurs-géomètres – Assiette de voies publiques non conformes – Description technique et plan

ATTENDU QUE la Ville de Richmond entend se prévaloir des dispositions de l'article 73 et suivants de la Loi sur les compétences municipales afin de rendre conforme aux titres les assiettes de voies publiques existantes qui ne sont pas conformes et faisant partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, telles que précisées dans les descriptions techniques des terrains préparées par Martin Plourde, arpenteur-géomètre, dossier 17-027-1 minutes 2401 d'après le cadastre en vigueur;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau, appuyé par le conseiller Fonda et unanimement résolu:

QUE le conseil adopte les descriptions techniques des assiettes de voies publiques non conformes suivantes:

Nom	Lot(s) Ville de Richmond circonscription foncière de Richmond
Lorne	5 533 665, 5 533 672, 5 534 017, 5 534 076
Armstrong	5 533 824, 5 534 245
Montée du Parc	5 534 397
Roger-Martel	5 536 289
des Saules	5 536 212
Carpenter	5 534 060
Cleevemont	5 534 749

(Adoptée)

2017-06-05-13

6.2.2. Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Reprise des heures supplémentaires travaillées - Demande

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser les employés à prendre congé les 22 et 29 juin prochains à compter de midi, l'inspecteur municipal à compter de 16 h, en raison de l'horaire d'été qui fait en sorte que les vendredis après-midi sont déjà congés, les heures ayant été travaillées du lundi au jeudi. (Adoptée)

2017-06-05-14

6.2.3. 156-160, rue Principale Nord - Loyer

ATTENDU QUE l'entreprise Innotex inc. connaît des difficultés de recrutement et de rétention de sa main-d'oeuvre;

ATTENDU QUE l'entreprise envisage la possibilité de fournir des chambres à ses travailleurs provenant de l'extérieur de Richmond;

ATTENDU QUE l'immeuble du 156-160, rue Principale Nord permettrait de combler ce besoin de l'entreprise en accueillant un maximum de quatre chambreurs;

ATTENDU QUE l'entreprise est prête à s'engager dans un projet-pilote d'une année débutant le 1^{er} juillet 2017;

ATTENDU QUE le conseil souhaite soutenir l'entreprise dans ses efforts de rétention de la main-d'œuvre;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser, dans le cadre d'un projet-pilote d'une année débutant le 1^{er} juillet 2017, la location à des fins résidentielles, du loyer semi-meublé situé au premier étage du 156-160, rue Principale Nord à l'entreprise Innotex inc. au coût mensuel de 650 \$, les frais d'électricité et d'assurance-responsabilité étant à la charge du locataire. L'entreprise qui s'engage, de plus, à ne louer les chambres qu'à ses propres travailleurs provenant de l'extérieur de la municipalité, les frais de déneigement du stationnement étant à la charge de la municipalité. (Adoptée)

2017-06-05-15

6.2.4. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Restauration de berges et implantation de seuils dissipateurs – Ruisseau Pearl – Certificat d'autorisation

ATTENDU QUE la municipalité souhaite réaménager les berges du ruisseau Pearl depuis les fortes pluies de 2014;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté la firme Aménagement Natur-Eau-Lac inc. afin qu'elle réalise une étude de faisabilité et de coûts;

ATTENDU QUE la firme a également déposé une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin de restaurer les berges et implanter des seuils dissipateurs au ruisseau Pearl;

ATTENDU QUE Le MDDELCC a émis le certificat d'autorisation le 5 mai dernier;

ATTENDU QUE les travaux doivent être réalisés entre le 15 juin et le 15 septembre 2017;

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la réalisation, en régie interne, des travaux en collaboration avec la firme Aménagement Natur'Eau-Lac inc. dès cet été et d'y affecter le budget nécessaire. (Adoptée)

2017-06-05-16

6.2.5. Projet-pilote inter-municipal de dépôt volontaire du verre - Résolution

ATTENDU QU'il est clairement reconnu que le verre déposé dans le bac de récupération se brise et contamine l'ensemble des autres matières recyclables, déclassant leur valeur marchande et faisant en sorte que le verre est valorisé comme matériel de recouvrement dans les sites d'enfouissement au lieu d'être logiquement recyclé en verre afin de lui redonner une autre vie;

ATTENDU QUE la grande majorité des citoyens informés de cette situation désirent automatiquement retirer le verre de leur bac de récupération puisqu'ils considèrent que le verre n'est pas récupéré à sa pleine valeur écologique;

ATTENDU QUE plusieurs groupes de citoyens de la MRC du Val Saint-François se positionnent spontanément en faveur d'un projet de dépôt volontaire du verre dans leur municipalité;

ATTENDU QUE la problématique du verre doit faire l'objet de mesures prises sur l'ensemble du territoire québécois afin d'en uniformiser le traitement et la valorisation;

ATTENDU QUE dans le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) du Val-Saint-François au chapitre 6 du plan d'action 2016-2020, page 82, tableau 65 des mesures prévues à l'article 23 se lisent comme suit : « **Mettre en place un point de dépôt pour récupérer le verre à l'écocentre régional du Val-Saint-François et étudier les opportunités pour améliorer la gestion du verre dans la MRC.** »

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers de recommander à la MRC du Val-Saint-François de voir à développer un projet-pilote inter-municipal de dépôt volontaire du verre. (Adoptée)

2017-06-05-17

6.2.6. Chemin de fer St-Laurent & Atlantique (Québec) inc. – Règlement sur les passages à niveau – Partage des renseignements d'information

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a adopté le *Règlement sur les passages à niveau – partage des renseignements*;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a émis en juillet 2014 les *Normes sur les passages à niveau*;

ATTENDU QUE l'article 12 du *Règlement sur les passages à niveau – partage des renseignements* impose des responsabilités à l'autorité responsable du service de voirie;

ATTENDU QUE l'autorité responsable du service de voirie doit fournir par écrit à la compagnie de chemin de fer de nombreux renseignements à l'égard d'un passage à niveau public;



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

ATTENDU QUE le conseil a autorisé, par la résolution no. 2017-05-15-07, le directeur général afin qu'il obtienne des soumissions pour la réalisation de l'étude afin de se conformer à l'article 12 du *Règlement sur les passages à niveau – partage des renseignements*;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues, à savoir:

Hatch	7 936,23 \$, taxes en sus
WSP Canada inc.	9 450 \$, taxes en sus
Cima+ inc.	5 800 \$, taxes en sus

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Fonda et RÉSOLU unanimement par les conseillers de retenir la firme Cima+ inc., au coût de 5 800 \$, taxes en sus, pour la collecte des informations nécessaires à transmettre à la compagnie Chemin de fer St-Laurent & Atlantique (Québec) inc., le tout en conformité de l'article 12 du règlement sur les passages à niveau du gouvernement du Canada. (Adoptée)

7. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES, DONNS, PUBLICITÉS, SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

7.1. Le Rivage du Val Saint-François – Assemblée générale annuelle - Invitation

Le directeur général fait part d'une invitation reçue de l'organisme Le Rivage du Val Saint-François pour son assemblée générale annuelle qui aura lieu le 22 juin au local dudit organisme.

2017-06-05-18

7.2. The Record – 150^e anniversaire du Canada – Offre de publicité

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'acheter un espace publicitaire au montant de 140 \$ du journal The Record dans son édition spéciale pour souligner le 150^e anniversaire du Canada. (Adoptée)

2017-06-05-19

7.3. Fondation Wales – Tournoi de golf annuel - Invitation

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'acheter 2 billets au coût de 150 \$ chacun, pour participer au tournoi de golf annuel de la Fondation Wales qui se tiendra le 24 août prochain. (Adoptée)

7.4. Centre d'aide aux entreprises du Val St-François – Assemblée générale d'information - Invitation

Le directeur général dépose une invitation du Centre d'aide aux entreprises du Val St-François pour son assemblée générale d'information qui aura lieu le 21 juin à Windsor.

8. CORRESPONDANCES DIVERSES

8.1. Val en forme – Prends le relais – Informations supplémentaires

Le directeur général dépose une correspondance reçue de Val en forme faisant part d'informations supplémentaires relativement au programme « Je prends le relais! » dudit organisme.

8.2. MRC du Val-Saint-François – Bilan des collectes des matières dangereuses amassées dans le Val-Saint-François – Communiqué de presse

Le directeur général dépose un communiqué de presse émis par la MRC du Val-Saint-François faisant état des collectes de résidus domestiques dangereux tenues au cours des dernières semaines.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8.3. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke – Maladie de Lyme – Informations

Le directeur général dépose une correspondance reçue du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie donnant de l'information sur la maladie de Lyme.

2017-06-05-20

9. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Fonda et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 194 320,79 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 1^{er} juin 2017. (Adoptée)

2017-06-05-21

10. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 106 382 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

5 JUIN 2017

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
LES ENTREPRISES			
MYRROY INC.	BALAI DE RUES	14 025,00	16 125,24
MINISTRE DES FINANCES	SURETE DU QUEBEC – 1E VERSEMENT	87 657,00	87 657,00
DELOITTE	VERIFICATION 2016	4 700,00	5 403,82
GRAND TOTAL		106 382,00	109 186,06

11. AFFAIRES NOUVELLES

2017-06-05-22

11.1. Service de sécurité incendie - Félicitations

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers de féliciter les 8 pompiers volontaires du Service de sécurité incendie de la région de Richmond qui ont participé avec brio au défi de la dystrophie musculaire et amassé 2 035 \$. (Adoptée)

Le conseiller Tremblay s'interroge à savoir s'il serait possible de demander à Chemin de fer St-Laurent & Atlantique de tondre la pelouse le long de la voie ferrée près de la rue Principale Sud.

Le conseiller Boutin invite les citoyens à participer à Familles en fête qui se tiendra le dimanche 11 juin à la Place René-Thibault. Il invite également la population à s'informer sur la collecte des matières organiques alors que se tiendra une soirée d'information le 12 juin prochain au Centre communautaire.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Le conseiller Fonda souhaite une intervention afin que cesse la circulation de véhicules moteurs dans le sentier des Orties entre la voie ferrée et la rivière St-François au sud du pont Mackenzie.

2017-06-05-23

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 07, que la réunion soit levée. (Adoptée)

Maire suppléant

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 664.

Rémi-Mario Mayette,
directeur général et
secrétaire-trésorier